

La lettre de votre Maire

Ville du Raincy - Décembre 2016 - n°12

Édito



Le mois de novembre qui vient de s'achever a été un mois riche. Riche sur le plan politique, tout d'abord : les primaires de la droite et du centre, moment fort de la démocratie de notre pays, ont été un succès populaire auquel Le Raincy a largement contribué. Ce processus de désignation des candidats marque un tournant dans la vie politique pour les prochaines années.

Novembre fut également un mois riche sur le plan de la culture. Les manifestations consacrées à Hector Berlioz ont été nombreuses et enthousiasmantes. Une fois encore votre adhésion à la programmation proposée fut importante et je m'en réjouis.

La sécurité des Raincéens demeure plus que jamais la priorité de l'équipe municipale. Au Raincy, les acteurs de cette sécurité sont nombreux. Aux côtés de la Police montée et de la Police nationale, je pense particulièrement à la Police municipale. Je sais que leur présence sur le terrain est appréciée et a largement contribué à la baisse des actes de délinquance sur notre territoire.

Néanmoins, cela n'est pas satisfaisant. Nous avons ainsi souhaité renforcer les effectifs et de nouveaux outils seront également mis à la disposition de nos agents dans les prochains mois. Nous voulons garantir une sécurisation maximale sur le territoire.

L'arrivée de l'hiver est aussi un temps de convivialité et de fêtes. Cette année, nous avons procédé au renouvellement d'une partie des illuminations. Vous pourrez les découvrir dès leur lancement officiel, le vendredi 9 décembre à 19h.

À cette occasion, le parvis de l'Hôtel de ville sera habillé de lumières et les traditionnels chalets seront de retour pour le Marché de Noël. Commerçants et artisans vous y attendront.

Les semaines qui arrivent ne manqueront pas de festivités mais ne doivent pas nous faire oublier les plus démunis de notre commune. Je vous souhaite de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année.

Jean-Michel GENESTIER, votre Maire

Conciliateur de Justice : Une aide pour résoudre vos litiges



Les permanences gratuites du Conciliateur de Justice sont assurées en Mairie par Monsieur Michel Goldenberg, le 2^{ème} mercredi de chaque mois* de 9h à 12h, sur rendez-vous.

• Quel est son rôle ?

Le Conciliateur aide à trouver une solution amiable lors d'un différend de droit entre deux parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il ne peut intervenir qu'avec l'accord des parties et pour une durée limitée.

• Comment le rencontrer ?

Contactez l'accueil de la Mairie au 01.43.02.42.00 pour prendre rendez-vous.

*Certaines permanences sont susceptibles d'être modifiées, contactez la Mairie pour tout renseignement.

Nouveaux arrivants : La Ville souhaite la bienvenue



Samedi 15 octobre dernier, l'Hôtel de Ville s'animaient avec la cérémonie d'accueil des nouveaux Raincéens. Près d'une cinquantaine de foyers nouvellement installés étaient présents pour rencontrer Jean-Michel Genestier et sa Municipalité. Au cours d'une présentation de la ville dispensée par Roger Bodin, Maire Adjoint en charge des grands projets et de l'habitat et d'Elisabeth Rakovsky, Conseillère Municipale déléguée, les participants ont pu découvrir l'histoire du Raincy et ses caractéristiques. S'en est suivi un vin d'honneur afin d'échanger avec les élus.

Monsieur le Maire et toute son équipe souhaitent à tous la bienvenue !

Sécurité et Cadre de vie

Lutter contre les incivilités et l'insécurité

Depuis le début de son mandat, la Municipalité met en place des mesures rigoureuses pour sécuriser davantage la ville. En un an et demi, la délinquance a fortement chuté sur les segments les plus sensibles.

La Police montée

Au début du mois d'octobre, à la demande de Monsieur le Maire, deux policiers de la Brigade Équestre étaient venus faire une ronde dans les parcs et sur la Dhuis où des actes de malveillance et de tapage nocturne avaient été déplorés. Ce mode de déplacement étant particulièrement adapté aux allées du Raincy et aux espaces verts qui caractérisent la ville, cette intervention a été et sera renouvelée régulièrement.



Des contrôles renforcés

La fréquence des contrôles de vitesse a été augmentée de jour comme de nuit par la Police municipale. Mercredi 26 octobre 2016 à 20h, sur l'avenue Thiers et sur le boulevard du Midi, la Police municipale était accompagnée de la Police nationale et de la brigade motorisée de Bobigny pour procéder conjointement aux verbalisations des contrevenants. Plus d'une dizaine de véhicules ont été interceptés et quatorze procès-verbaux ont été dressés. Cette mesure a été mise en place pour renforcer la sécurité des piétons et des usagers de la route. Il est à noter qu'aucun des contrevenants n'était Raincéen !



Mercredi 16 novembre, veille de collecte des encombrants, les forces de Police ont également opéré **une dizaine de contrôles au rond-point Thiers, sur des camions collectant de la ferraille** qui étaient pour la plupart en infraction.

Lutter contre les incivilités

Depuis le début de son mandat, la Municipalité lutte activement contre les incivilités du quotidien. Canettes et mégots jetés sur la voie publique, vélos sur les trottoirs, non respects des feux de circulation routière... La Ville, en lien avec la Police nationale, travaille en faveur du droit à la tranquillité publique. **Ensemble, soyons tous responsables.**

Rappel des règles de stationnement

Le stationnement unilatéral à alternance semi-mensuelle est la règle à suivre au Raincy, sauf dans les quelques voies où le stationnement a été figé et déterminé par un marquage au sol. Cette méthode permet aux services de sécurité et de propreté de circuler dans les allées raincéennes.

L'article R417-2 du code impose le stationnement unilatéral à alternance semi-mensuelle. Le panneau de stationnement placé à l'entrée de la ville concerne toute la commune. Cela signifie que le stationnement est autorisé du côté impair des habitations bordant la voie du 1^{er} au 15 de chaque mois, puis du côté pair des habitations bordant la voie du 16 au 31 de chaque mois.

Le changement de côté doit intervenir le quinzième et le dernier jour du mois entre 20h30 et 21h.

Si vous ne garez pas votre véhicule du bon côté, vous vous exposez à une amende forfaitaire de 1^{ère} classe (soit 17 €). De plus, si vous tardez à déplacer votre véhicule après la date de changement de côté, vous risquez un enlèvement

de celui-ci et son placement en fourrière pour cause de stationnement gênant. Une amende forfaitaire correspondant à une contravention de 1^{ère} classe (soit 17 €) vous sera adressée ainsi que les frais de fourrière (retrait : 35 € et fourrière à partir de 110 €).

Dans les voies où le stationnement est indiqué par un marquage au sol, la règle générale ne s'applique pas. On le trouve notamment dans les voies à stationnement payant ou celles empruntées par les bus.

**Renseignements auprès de la Police municipale :
2, avenue de Livry - 01 43 01 20 16.**



Opération Tranquillité Vacances

Inscrivez-vous à l'Opération Tranquillité Vacances et bénéficiez des patrouilles quotidiennes des forces de Police pour surveiller votre domicile ou votre commerce lors des vacances de fin d'année. Renseignements et inscription sur le site du Ministère de l'intérieur et sur www.leraincy.fr

Une ouverture de saison réussie !

Pour débiter cette saison culturelle 2016-2017, les Mandrakes d'Or ont cette année encore époustoufflé leur public. Samedi 5 octobre 2016, devant la salle comble du Centre Culturel Thierry Le Luron, des prestidigitateurs venus de nombreux pays ont émerveillé les spectateurs de leurs tours et illusions.

Retrouvez tout le programme de la saison culturelle 2016-2017 sur www.leraincy.fr, rubrique Culture.



Une illusion parfaite de lévitation

Bientôt Noël au Raincy !

Préparez les fêtes et profitez du Marché de Noël qui s'installera sur le parvis de l'Hôtel de Ville :

- **vendredi 9 décembre, de 14h à 19h,**
 - **samedi 10 et dimanche 11 décembre, de 10h à 19h.**
- Au programme de ces trois jours féériques : chorales, petit train, théâtre vivant, pauses gourmandes...

Tout le programme sur www.leraincy.fr



Agenda

Téléthon

Samedi 3 et dimanche 4 décembre

Les associations de la ville ainsi que le lycée René Cassin se mobilisent pour cette grande cause : loto, concerts, animations sportives...

Tout le programme sur www.leraincy.fr



Journée d'Hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

Lundi 5 décembre à 19h

Monument aux Morts

New Gospel Family

Samedi 10 décembre à 20h30

Eglise Notre-Dame du Raincy

Un répertoire unique pour un moment d'échanges et de convivialité avec le public.

Billets en vente auprès du Service culturel au 01.43.81.72.34 et sur www.billetreduc.com

Réunion de Quartier Mairie

Lundi 12 décembre à 20h

Hôtel de Ville

Profitez de la dernière des réunions de quartier de l'année pour dialoguer avec la Municipalité.

Atelier Coaching pour les cadres

Mercredi 14 décembre de 10h à 11h30

Espace Raymond Mège

Il s'agira de travailler la posture lors de l'entretien d'embauche : valoriser son parcours, mettre en avant ses atouts...

Inscriptions au Service Emploi au 01.43.01.20.22.

Séance plénière

du Conseil Municipal d'Enfants

Jeudi 15 décembre à 19h

Hôtel de Ville

Les nouveaux jeunes élus, après une séance d'installation solennelle, se réuniront pour leur premier Conseil de travail.

Déjeuner en Musique

Jeudi 19 janvier à 12h30

Espace Raymond Mège

Événement réservé aux Aînés de plus de 65 ans.

Inscription avant le 30 décembre 2016.

Si vous n'avez pas reçu votre invitation par courrier, contactez le CCAS au 01.43.01.02.82.



Café Jardin

Samedi 28 janvier à 19h

Centre Culturel Thierry Le Luron

Théâtre jeune public à partir de 6 ans.

Un Café jardin poétique en famille ... où se mêlent contes, musique, chorégraphies, par la compagnie Myriam Dooqe. Billets en vente auprès du Service culturel au 01.43.81.72.34 et sur www.billetreduc.com

Le village est à 12 kilomètres... environ !

Samedi 25 février à 20h30

Centre Culturel Thierry Le Luron

Spectacle tout public à partir de 7 ans.

Entre rire et émotion, une comédie originale servie par trois excellentes comédiennes.

Billets en vente auprès du Service culturel au 01.43.81.72.34 et sur www.billetreduc.com

Vivre ensemble

Nouveau

Rencontres & échanges autour de la galette

La vie des quartiers s'anime avec, pour la première fois, des rencontres proposées par la Ville autour de la traditionnelle galette, courant janvier.

Nous vous attendons nombreux à ces rendez-vous qui vous permettront de rencontrer vos élus, de mieux connaître vos voisins dans un cadre convivial et décontracté.

• Samedi 14 janvier 2017

de 14h30 à 16h30 :

Quartier du Plateau
Ecole Maternelle La Fontaine
19, allée du Château d'Eau

de 16h30 à 18h30 :

Quartier de la Gare
Centre Culturel Thierry Le Luron
9, boulevard du Midi

• Samedi 21 janvier 2017

de 14h30 à 16h30 :

Quartier Mairie
Espace Raymond Mège
72, allée du Jardin Anglais

de 16h30 à 18h30 :

Quartier Centre
Agora
1, allée Nicolas Carnot



En bref...

Quel jour sortir votre sapin ?



La Ville organise des collectes dédiées aux sapins de Noël à des dates précises.

Les sapins verts seront ramassés dans toute la ville :

- Lundi 2 janvier 2017
- Lundi 9 janvier 2017
- Lundi 16 janvier 2017

(sans décoration, ni flochage, ni sac à sapin...)

Les sapins floqués seront ramassés en même temps que la collecte des encombrants :

- Jeudi 19 janvier 2017

Merci de déposer vos sapins la veille au soir à partir de 19 h.



Pour voter en 2017, inscrivez-vous sur les listes électorales

Pour ne pas manquer les rendez-vous électoraux de 2017, vous devez être inscrit sur la liste électorale du Raincy. Cette démarche vous permettra de recevoir votre carte d'électeur, sur laquelle figurera l'adresse de votre bureau de vote.

Les prochains scrutins seront ceux de l'élection présidentielle des dimanches 23 avril et 7 mai 2017 et les élections législatives des dimanches 11 et 18 juin 2017. Vous avez jusqu'au samedi 31 décembre 2016, midi, pour vous inscrire auprès de l'État Civil.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez la Mairie au 01.43.02.42.00.

Sport

ES Raincy Tennis Club

Découvrez la pratique du tennis grâce à un club familial et convivial, situé au 11 bis, boulevard du Nord. Il est doté d'installations qualitatives et d'une équipe bénévole à votre écoute.

Six courts dont quatre couverts et chauffés l'hiver sont à votre disposition. Loisir, compétition ou bien même pratique sportive ludique comme le fitennis combinant gestuelle du tennis et exercices de fitness... tout le monde peut y trouver son compte. La formation des enfants est assurée au sein de l'école de tennis.

La formule-club, pour les adhérents, permet à chacun une pratique libre et organisée grâce à l'application de réservation en ligne.



Contact :

ES Raincy Tennis Club - 11 bis, boulevard du Nord

Tél. : 01.43.01.09.79

www.club.fft.fr/esraincytennis

courriel : leraincytennis@wanadoo.fr



Le samedi 3 décembre, de 9h à 18h, à l'occasion du Téléthon, le club organise une journée porte ouverte non-stop. Contre une libre participation, vous pourrez venir échanger quelques balles et ainsi découvrir les installations.